

Vision

Changement climatique

Coup de chaud à la piscine



*Après celui de la sobriété,
le temps de la résilience climatique ?*



Les centres aquatiques que nous construisons ou rénovons aujourd'hui fonctionneront encore en 2050, dans des étés plus chauds, plus secs et soumis à des épisodes météorologiques plus sévères.

À 38 ou 40 °C, comment évolueront les attentes des usagers ? Comment protéger les personnels ? Quelle place donner à l'ombre, à la végétation et à la fraîcheur ? Nos horaires, nos règlements et jusqu'à la conception même de nos équipements seront-ils encore adaptés ?

APRÈS LA PISCINE SOBRE, PENSONS LA PISCINE RÉSILIENTE.



NOS PISCINES ONT ETE CONCUES POUR UN ETE QUI N'EXISTE DEJA PLUS...

Pendant plusieurs décennies, nous avons conçu les piscines en recherchant le soleil : larges baies vitrées, plages largement exposées, solariums, pelouses ouvertes, bassins extérieurs baignés de lumière : le soleil faisait partie intégrante de la promesse d'un centre aquatique agréable et attractif.

Depuis le début des années 2020 les pré-occupations ont changé : la hausse du coût de l'énergie et les enjeux environnementaux nous conduisent à rechercher des piscines moins énergivores et moins consommatrices d'eau.

Mais une troisième transformation se profile désormais, peut-être un peu plus sournoise, mais peut-être également plus profonde : il ne s'agit plus seulement de savoir combien consommera la piscine de demain, mais dans quelles conditions climatiques elle devra être capable de fonctionner.

UN CLIMAT QUI CHANGE, DES PISCINES QUI DOIVENT S'ADAPTER

La canicule 2026 laissera incontestablement des traces, déjà visibles sur l'environnement (incendies,...), ou au plan humain (décès dus à la chaleur, noyades...), mais bien au-delà, ce qui risque demain de ne plus apparaître comme un simple épisode météorologique pourrait aussi profondément changer nos habitudes.

« Je nage toute l'année, mais passé 35°, je suis mieux à la maison... » Sophie - 48 ans

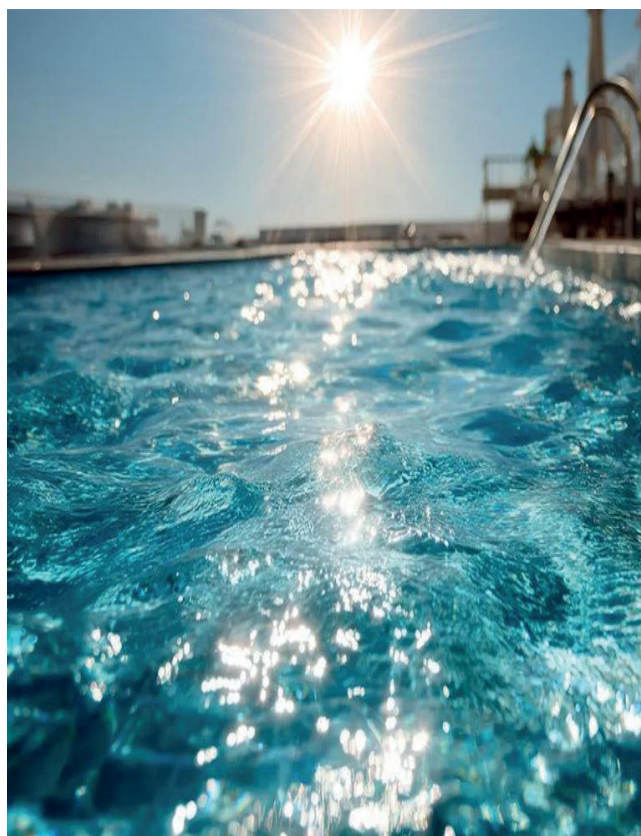
Le changement climatique modifie déjà profondément nos étés.

À l'horizon 2050, Météo-France projette en Occitanie une augmentation des températures estivales moyennes de +2,3 à +2,7 °C par rapport à la période 1976-2005.

Les journées dépassant 35 °C atteindraient environ 25 à 30 jours par an en moyenne régionale, contre moins de 8 auparavant, tandis que les nuits chaudes seraient environ 8 fois plus fréquentes.

Dans le même temps, les précipitations estivales diminueraient d'environ 25 %, alors que les précipitations les plus fortes gagneraient environ 15 % en intensité.

Le Centre Aquatique de 2050 devra donc potentiellement fonctionner dans un environnement **plus chaud, plus sec, mais également confronté à certains épisodes de précipitations intenses.**



Nos centres aquatiques sont-ils conçus pour fonctionner dans le climat qu'ils connaîtront en 2040 ou 2050 ?

Ces évolutions vont directement modifier les conditions de conception, d'utilisation et d'exploitation des équipements aquatiques, et ne peuvent raisonnablement plus être analysées comme de simples anecdotes ponctuelles.

Une question mérite dès lors d'être posée :

Nos centres aquatiques sont-ils conçus pour fonctionner dans le climat qu'ils connaîtront en 2040 ou 2050 ?

1. UNE QUESTION QUI COMMENCE À ÉMERGER

La relation entre piscines et changement climatique commence à faire l'objet de travaux spécifiques.

Une étude publiée en 2024 dans la revue scientifique *Water*, portant sur les piscines de la Costa Brava en Espagne, analyse ainsi leur adaptation au changement climatique à travers la consommation d'eau, l'évaporation et l'énergie.

En 2026, une revue scientifique européenne intitulée *Sustainable Swimming Pool Management Under Climate Stress* élargit cette analyse aux vagues de chaleur, aux sécheresses et à la raréfaction de l'eau.

Des chercheurs de l'Université de Séville proposent parallèlement de considérer les piscines comme des « infrastructures urbaines duales » : elles exercent une pression sur la ressource en eau tout en pouvant contribuer à réduire les risques liés à la chaleur.

La piscine se présente à la fois comme un équipement vulnérable au changement climatique et comme un équipement susceptible de participer à l'adaptation des territoires.

Le sujet commence donc à quitter le seul champ de la prospective, pour entrer progressivement dans des traductions opérationnelles.



Au-delà de ses fonctions classiques de service public, la piscine pourrait donc progressivement aussi acquérir une fonction particulière : Aujourd'hui équipement sportif, éducatif, ludique, de santé et de loisirs, elle pourrait également devenir demain **un équipement public de résilience climatique.**

- Les sols deviennent brûlants.
- Les zones de repos perdent leur attractivité.
- Les familles se concentrent sous les quelques espaces ombragés disponibles.
- Les bâtiments très vitrés peuvent connaître des phénomènes de surchauffe.
- Les personnels restent parfois exposés pendant plusieurs heures.

+300%
**Augmentation du nombre de
journées supérieures à 30°
entre 1980 et 2025**

Le problème ne se résume donc pas à la température de l'air : il concerne également le rayonnement solaire, la température des matériaux, l'ombre disponible, la végétation, la circulation de l'air et la capacité du site à produire naturellement de la fraîcheur.

4. À 40 °C, RECHERCHERA-T-ON ENCORE LA MÊME PISCINE ?

Le changement climatique pourrait transformer les attentes des usagers.

À 27 °C, on recherche volontiers une terrasse ensoleillée ou un solarium.

À 38 °C, les comportements changent :

- L'ombre devient recherchée.
- La durée d'exposition diminue.
- Les espaces végétalisés deviennent plus attractifs.
- Les familles cherchent davantage à protéger les enfants.
- Les périodes de fréquentation peuvent se déplacer vers le matin ou la soirée.

Pourquoi ne pas imaginer davantage d'ouvertures estivales matinales ou tardives ?

Pourquoi ne pas développer des espaces permettant simplement de s'installer, lire, boire, manger ou se reposer au frais ?

Certaines piscines pourraient-elles devenir de véritables espaces de fraîcheur, plutôt que de simples bassins entourés de plages ?

A 38°C, les comportements changent...

Le confort climatique pourrait ainsi progressivement devenir un élément à part entière de la qualité de service.



La piscine de demain pourrait ravir les noctambules...



5. RETIENS LA NUIT...

L'adaptation au changement climatique pourrait également conduire à revisiter un élément rarement interrogé : les horaires d'ouverture des équipements aquatiques.

Lors des épisodes de forte chaleur, les heures traditionnellement les plus attractives pourraient devenir les moins confortables. À l'inverse, les débuts de matinée et les soirées pourraient offrir des conditions particulièrement favorables à la baignade et aux activités physiques.

Pourquoi, dès lors, continuer à concentrer l'essentiel de l'exploitation estivale entre la fin de matinée et la fin d'après-midi ?

Les centres aquatiques pourraient demain davantage décaler leurs temps d'usage, en proposant des ouvertures très matinales ou des soirées prolongées, voire de véritables sessions nocturnes lors des périodes les plus chaudes.

Pour le grand public, ces nouveaux horaires permettraient de profiter des bassins et espaces extérieurs lorsque les températures redeviennent agréables.

Ils pourraient également renouveler l'expérience aquatique : baignades nocturnes, activités en soirée, événements ou animations estivales sous les étoiles...

Mais cette évolution pourrait être encore plus pertinente pour les usages sportifs.

Entraînements de natation, stages sportifs, préparation physique, triathlons ou autres activités intenses pourraient être programmés tôt le matin ou en soirée afin de bénéficier de températures plus adaptées, de réduire l'exposition aux UV et d'améliorer les conditions de pratique et de récupération.

La question climatique pourrait ainsi conduire à ne plus seulement adapter les espaces, **mais également le temps d'utilisation de ces espaces.**

Cette évolution aurait naturellement des conséquences sur l'organisation du travail, la surveillance, l'éclairage, la sécurité, les transports ou encore les relations avec le voisinage.

Elle pourrait néanmoins ouvrir une nouvelle dimension de l'exploitation estivale :

Lorsque certaines heures de la journée deviennent trop chaudes, **la réponse ne sera pas toujours de s'y protéger. Elle peut aussi consister à l'utiliser autrement... à d'autres heures.**

La question climatique pourrait conduire à ne plus seulement adapter les espaces, mais aussi leur temps d'utilisation

Dans les régions les plus exposées aux fortes chaleurs, la piscine de demain pourrait ainsi devenir plus matinale, plus tardive et peut-être, tout simplement, plus nocturne

6. LA CHALEUR MODIFIERA AUSSI LA FRÉQUENTATION

Les premières observations disponibles dans le tourisme et les loisirs montrent que la relation entre chaleur et fréquentation n'est pas linéaire.

Une température élevée peut stimuler certaines activités, notamment la baignade.

Mais lorsque la chaleur devient excessive, les comportements évoluent : réduction des activités extérieures, recherche d'ombre, déplacement des horaires, reports de sorties et parfois modification des destinations touristiques.

La chaleur peut donc créer davantage de demande de fraîcheur sans nécessairement créer davantage de fréquentation pour tous les équipements.

L'Occitanie : un territoire particulièrement exposé

L'exemple occitan est éclairant.

Selon l'Insee, 72 % des lits des hébergements collectifs touristiques de la région seront situés en 2050 dans des territoires fréquemment soumis aux fortes chaleurs.



Seulement 20 % du territoire national était régulièrement exposé aux fortes chaleurs sur la période de référence 1976-2005. **Cette proportion pourrait atteindre 50 % en 2050.**

Des évolutions commencent déjà à apparaître dans les comportements touristiques.



Entre 2012 et 2024, la part de la fréquentation des campings réalisée **d'avril à juin est passée de 18 à 28 %**, tandis que septembre progresse également de plus de 30%.

L'Insee observe parallèlement une moindre dynamique récente du littoral méditerranéen par rapport à certains littoraux plus septentrionaux et **évoque l'hypothèse d'une migration des visiteurs visant à éviter les fortes chaleurs.**

Lors de la canicule de juin 2026, le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs d'Occitanie a également relevé des reports de séjours, annulations d'événements extérieurs et annulations de groupes pour certaines activités de loisirs.

La chaleur commence donc à intervenir dans les arbitrages des consommateurs. Ces constats pourraient amener certains équipements aquatiques à adapter leurs périodes d'ouverture des bassins ou équipements extérieurs, **pour les faire mieux coïncider avec ces nouvelles périodes de fréquentation.**

De la recherche du soleil à la recherche de fraîcheur

Pendant longtemps, l'équation estivale était relativement simple : Soleil + Eau + Espaces extérieurs = Attractivité.

Demain, elle pourrait devenir : Soleil + Eau + Ombre + Végétation + Fraîcheur = Attractivité.

À 40 °C, deux piscines proposant des bassins comparables pourraient offrir des expériences radicalement différentes.

La première dispose de plages minérales, peu d'arbres et d'espaces de repos exposés.

La seconde propose arbres matures, chemins ombragés, pergolas, zones végétalisées, restauration protégée et ouverture tardive.

Techniquement, les deux proposent de la baignade.

Climatiquement, elles ne rendent plus le même service.

La résilience climatique pourrait ainsi progressivement devenir également un facteur de résilience économique, et un véritable facteur d'identité et d'attractivité.

7. LES CONDITIONS DE TRAVAIL : LE CAS EMBLÉMATIQUE DES MNS

La situation des maîtres-nageurs sauveteurs illustre également cette problématique.

Sur un bassin extérieur, un MNS peut être exposé plusieurs heures à la chaleur et au rayonnement solaire.

Or son métier exige précisément concentration, vigilance, capacité d'analyse et rapidité d'intervention.

La chaleur peut au contraire favoriser fatigue et déshydratation et dégrader la vigilance.



Une contradiction apparaît déjà :

C'est potentiellement lorsque la piscine accueille le plus de monde et que la surveillance devient la plus exigeante, que les conditions climatiques peuvent rendre cette surveillance plus difficile.

Le traditionnel fauteuil haut accompagné d'un simple parasol constitue-t-il encore une réponse suffisante ? Un espace de surveillance surchauffé ou mal exposé (face au soleil, etc...) répondra-t-il à sa vocation initiale ?

Il faudra donc probablement imaginer de véritables postes de surveillance climatique adaptés : ombrage efficace sans réduction du champ visuel, ventilation, matériaux adaptés, accès immédiat à l'eau, espaces de récupération frais et organisation appropriée des rotations.

Et le sujet dépasse évidemment les MNS, en concernant également les personnels d'accueil, d'entretien ou de maintenance, soumis à des lieux potentiellement exposés.

8. LE CLIMAT FERA AUSSI ÉVOLUER LES RÈGLES D'USAGE

L'adaptation ne concernera pas seulement les bâtiments. Elle pourrait également conduire à revisiter certaines règles d'usage.

La protection contre les rayonnements ultraviolets en constitue un bon exemple, déjà d'actualité, et entrant de plus en plus dans les habitudes familiales : les recommandations sanitaires encouragent la protection vestimentaire contre les UV, notamment pour les enfants.

Parallèlement, les pratiques évoluent : tee-shirts anti-UV, Lycra et vêtements techniques spécifiquement conçus pour la baignade sont de plus en plus utilisés, et remplissent les rayons des enseignes sportives, ou des grandes surfaces.

Or de nombreux règlements intérieurs restent construits autour d'une définition traditionnelle du maillot de bain.

Une contradiction peut ainsi apparaître entre prévention solaire et règles d'accès aux bassins.

MAILLOTS, LYCRAS, ANTI-UV...LE REGLEMENT VA DEVOIR SE MOUILLER...

Plusieurs collectivités ont déjà commencé à faire évoluer leurs règlements en autorisant, sous certaines conditions, les vêtements techniques anti-UV.

Cette évolution invite peut-être à changer de logique.

La question ne serait plus seulement :

« Quelle forme de maillot autorisons-nous ? », mais « Cette tenue est-elle spécifiquement conçue pour la baignade et compatible avec les exigences d'hygiène et de sécurité ? »

Cette approche permettrait de distinguer clairement le vêtement de ville du vêtement technique de baignade, propre, réservé à cet usage et pouvant assurer une protection contre les UV.

Cette évolution peut sembler secondaire, mais elle traduit pourtant parfaitement une réalité nouvelle : adapter la piscine au climat, c'est aussi adapter certaines de ses règles au climat.

9. CHAUD DEVANT, MAIS PAS SEULEMENT !

Le centre aquatique de demain devra simultanément composer avec plusieurs contraintes :

- Chaleur et rayonnement solaire
- Sécheresse et tension sur la ressource en eau
- Précipitations extrêmes
- Phénomènes venteux et orageux sévères

Concernant le vent, aucune augmentation générale de la fréquence ou de l'intensité des tempêtes n'est encore clairement établie en France.

Les évolutions pourraient toutefois être différentes pour certains phénomènes météorologiques sévères.

Focus Occitanie

PRINTEMPS

Journées au-dessus de 20°

Années 70-80 : 35 jours

Aujourd'hui : 50 jours

ETE

Journées au-dessus de 30°

Années 70-80 : 30 jours

Aujourd'hui : 50 jours

Journées au-dessus de 35°

Années 70-80 : 3 jours

Aujourd'hui : 12 jours

Si les tendances restent encore incertaines concernant les orages violents et les rafales qui leur sont associées, les projections climatiques font apparaître une intensification de certains événements extrêmes, notamment des précipitations intenses, et envisagent à plus long terme une possible augmentation de la sévérité des phénomènes convectifs.

Il s'agira donc de connaître davantage d'événements, et de devoir se préparer à certains épisodes potentiellement plus sévères, et à des impacts plus importants.

Au même titre que pour les inondations, les équipements devront dès lors être conçus en fonction des événements auxquels leur territoire peut être exposé, y compris les plus exceptionnels.

Cette approche multirisque n'est évidemment pas pour simplifier la conception...

10. UNE SOLUTION À UN RISQUE NE DOIT PAS CRÉER UNE VULNÉRABILITÉ À UN AUTRE

Installons des voiles pour protéger du soleil :
Mais comment réagissent-elles au vent ?

Créons des pergolas : Mais comment évacuent-elles une pluie torrentielle ?

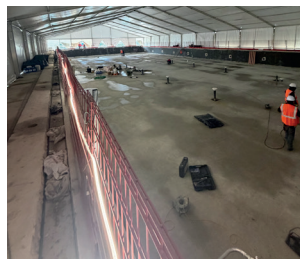
Plantons davantage d'arbres : Mais quelles essences utiliser dans un contexte simultané de chaleur, sécheresse et vent ?

Développons des ombrières photovoltaïques : Mais comment les dimensionner face aux événements météorologiques sévères ?

Végétoisons davantage : Mais sans accroître inconsidérément les consommations d'eau.

UNE SOLUTION D'ADAPTATION À UN RISQUE CLIMATIQUE NE DOIT PAS CRÉER UNE NOUVELLE VULNÉRABILITÉ FACE À UN AUTRE.

La conception climatique des équipements devra donc être pensée dans une logique multirisque, en conjuguant des contraintes multiples, voire parfois contradictoires.



11. APRES le REGIME, LA MUSCU : DE LA PISCINE SOBRE À LA PISCINE RÉSILIENTE

Depuis plusieurs années, et tout particulièrement depuis la crise énergétique de 2022, collectivités et exploitants ont considérablement développé leurs réflexions sur les consommations énergétiques et hydriques des piscines.

Cette évolution était indispensable, mais elle pourrait demain ne plus suffire.

Un établissement peut être extrêmement performant en matière énergétique tout en restant très vulnérable à une chaleur extrême ou à une pluie intense.

La prochaine évolution pourrait donc consister à passer de la piscine sobre à LA PISCINE RÉSILIENTE.



«Ne pas créer une vulnérabilité face à une autre»



Cela suppose de croiser plusieurs approches :

- Créer de l'ombre,
- Végétaliser intelligemment,
- Favoriser les matériaux moins accumulatifs,
- Développer les protections solaires des bâtiments,
- Produire éventuellement de l'énergie grâce aux ombrières,
- Favoriser les sols perméables lorsque cela est possible,
- Et mieux gérer les eaux pluviales...

12. LE PARADOXE AQUATIQUE

Le changement climatique confronte les piscines à un paradoxe particulier.

Elles devront probablement apprendre à fonctionner avec moins d'eau disponible pendant certaines périodes, tout en étant capables d'absorber ponctuellement beaucoup d'eau en très peu de temps.

L'eau devient simultanément une ressource à économiser et un phénomène à maîtriser.

Le centre aquatique pourrait ne plus simplement consommer puis évacuer l'eau, mais apprendre à l'économiser, la ralentir, la stocker et éventuellement la valoriser.

ARCHIPELS de FRAICHEUR

13. GRAND FRAIS A LA PISCINE

Plutôt que de chercher à rafraîchir uniformément plusieurs milliers de mètres carrés, une autre approche pourrait consister à créer des archipels de fraîcheur répartis dans l'établissement.

Ces espaces associeraient :

Ombre + végétation + arbres + mobilier + eau potable + ventilation naturelle + sols adaptés.

Ils seraient particulièrement pertinents autour des espaces enfants, zones familles, aires de pique-nique, restauration, espaces d'attente et postes de surveillance.

Mais ces archipels devraient eux-mêmes être résilients :

- Ombragés mais résistants au vent,
- Végétalisés mais sobres en eau,
- Perméables mais compatibles avec les contraintes sanitaires.

Une nouvelle cartographie de la piscine pourrait alors apparaître :

Zones solaires / zones tempérées / zones fraîches / refuges climatiques.

Sols perméables

Jardins de pluie

Noues paysagères

Ilots fraîcheur

Récupération des eaux de toiture

14. CANICULE, ORAGES, VENT : ET SI LA PISCINE AVAIT SON PROPRE CODE METEO ?

L'architecture ne pourra pas tout résoudre.

En effet, les exploitants devront également adapter leur fonctionnement.

On pourrait envisager différents protocoles :

Mode forte chaleur

Adaptation des rotations, renforcement de l'accès à l'eau, information du public.

Mode canicule

Organisation spécifique des équipes (rotations), surveillance des pics de températures, adaptation éventuelle des horaires et activités, adaptations règlementaires, gestion spécifique de la FMI,...

Mode vent fort / orage

Mise en sécurité des équipements mobiles, repli des éléments concernés, fermeture éventuelle de certaines zones.

Mode pluie extrême

Surveillance des points sensibles, protection des installations et procédures adaptées.

L'adaptation climatique pourrait vite devenir une composante du pilotage opérationnel du centre aquatique, et non plus seulement de sa conception.

15. DE NOUVEAUX INDICATEURS DE PERFORMANCE ?

Nous demandons aujourd'hui : « Combien cette piscine consommera-t-elle ? »

Il faudrait probablement demain demander également :

+++++
COMMENT FONCTION-
NERA LA PISCINE DANS
LE CLIMAT DE 2050 ?
+++++

Quelques nouveaux indicateurs pourraient rejoindre les critères traditionnels :

- Proportion des plages ombragées aux heures critiques ;
- Température maximale des sols pieds nus ;
- Distance maximale jusqu'à une zone de fraîcheur ;
- Exposition solaire des postes MNS ;
- Résistance des dispositifs d'ombrage aux vents de référence ;
- Capacité de gestion d'une pluie exceptionnelle ;
- Besoins en eau des espaces paysagers ;
- Protection solaire des façades vitrées ;
- Capacité de ventilation naturelle ;
- Disponibilité d'espaces frais pour les salariés ;
- Capacité de maintien du service lors d'un événement climatique sévère.

La performance d'un centre aquatique pourrait demain ne plus être uniquement mesurée en euros, kWh et mètres cubes d'eau, mais également en capacité de résilience.

Le tableau de bord pourrait bien prendre un peu de TEMPERATURE



« Alors, elle a combien sur 20, la piscine ? »

16. VERS UN « TEST DE RÉSILIENCE CLIMATIQUE » ?

Les équipements construits ou profondément rénovés aujourd'hui fonctionneront probablement encore en 2050.

Il pourrait donc être pertinent d'introduire, dès la programmation, un véritable test de résilience climatique du centre aquatique. Le projet serait confronté à plusieurs scénarios.

TEST 40 °C

L'établissement reste-t-il confortable, sûr et exploitable pendant plusieurs journées consécutives ?

TEST SÉCHERESSE

Peut-il maintenir ses fonctions essentielles avec une ressource en eau plus contrainte ?

TEST PLUIE EXTRÊME

Que devient une quantité énorme d'eau tombant sur le site en quelques heures ?

TEST VENT / ORAGE

Que deviennent ombrières, pergolas, arbres et équipements extérieurs ?

TEST RH

Les personnels peuvent-ils continuer à travailler dans des conditions satisfaisantes ?

TEST CLIENT

L'équipement reste-t-il agréable et attractif ?



TEST FRÉQUENTATION

À 40 °C pendant plusieurs jours, les espaces et services proposés donnent-ils encore envie aux clients de venir et surtout de rester ?

TEST RÈGLEMENT ET USAGES

Les règles de fonctionnement et le règlement intérieur sont-ils adaptés aux nouvelles conditions climatiques et aux nouveaux usages ?

TEST CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

Quelles fonctions seront maintenues, adaptées ou momentanément interrompues ?

Une telle démarche permettrait de révéler dès la conception des vulnérabilités qui deviennent beaucoup plus difficiles et coûteuses à corriger après construction.

Elle permettrait également pour les établissements actuels d'identifier une sorte de « score de résilience », en mettant en évidence les risques associés, et les éventuelles nécessités d'adaptation.

+++++4 saisons,+++++
+++++c'était avant...+++++

17. UNE NOUVELLE PERCEPTION TEMPORELLE...

Pendant longtemps, nous avons recherché la piscine « quatre saisons », un équipement capable de fonctionner été comme hiver.

Le changement climatique pourrait alors conduire vers une autre ambition.

La piscine «tous climats»

Un équipement capable de fonctionner normalement à 25 °C, mais également de rester sûr et confortable à 40 °C, de fonctionner avec une ressource en eau plus contrainte, d'absorber une pluie exceptionnelle, et de résister aux événements météorologiques sévères auxquels son territoire peut être exposé.

Il ne s'agit donc plus seulement de concevoir pour les saisons : **Il faut concevoir pour des situations climatiques différentes, parfois extrêmes et parfois contradictoires.**

La piscine de demain devra alors être :

- Sobre en énergie,
- Sobre en eau,
- Confortable en période de forte chaleur,
- Protectrice pour ses usagers et ses salariés,
- Adaptée aux événements climatiques sévères,

...et capable de maintenir autant que possible son fonctionnement lorsque les conditions se dégradent.

La question à poser aux futurs projets pourrait finalement être extrêmement simple :

Cette piscine est-elle conçue pour le climat dans lequel elle devra être exploitée au cours des trente prochaines années ?

++++++
++++++**Conclusions et perspectives :**++++++
++++++**« et maintenant, on fait quoi**++++++
++++++**quand le thermomètre s'affole ?**++++++
++++++

APRÈS LA SOBRIÉTÉ, LE TEMPS DE LA RÉSILIENCE

Les travaux scientifiques consacrés aux piscines et au changement climatique se développent.

Ils mettent notamment en évidence les tensions sur l'eau et l'énergie, l'impact de la chaleur et, plus récemment, le rôle potentiel des piscines comme infrastructures de rafraîchissement.

Parallèlement, les politiques publiques commencent à intégrer la résilience climatique dans la conception des équipements sportifs.

Mais ces approches demeurent encore relativement fragmentées.

L'enjeu pourrait désormais être de les réunir...

ET DEMAIN... UNE NOUVELLE VALEUR DE LA FRAÎCHEUR ?

Cette réflexion sur les piscines en appelle naturellement une autre.

Qu'en sera-t-il demain des patinoires, dans un environnement où les températures extérieures seront de plus en plus élevées (*) ? Et qu'en sera-t-il des équipements mixtes, associant espace aquatique, de glace et de loisirs, qui pourraient trouver des logiques d'exploitation complémentaires ?

Dans les étés de 2040 ou 2050, la fraîcheur pourrait-elle devenir en elle-même une nouvelle composante de leur valeur d'usage ?

Certains de ces équipements pourraient demain proposer ce que nous rechercherons peut-être de plus en plus : DE L'EAU... ET DE LA FRAÎCHEUR ?

Restera alors une question essentielle en matière de résilience : **À Quel prix ?**

**A lire dans les publications Poisson Pilote - Sport Prospectives : « Patinoires 2035 : le facteur C comme... »*

REPÈRES et SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

Météo-France. Quel climat futur en Occitanie ? Projections climatiques TRACC aux horizons 2050 et 2100.

Ministère chargé des Sports. Plan national d'adaptation au changement climatique des pratiques sportives.

Ministère chargé des Sports. Cartographie pour l'adaptation aux changements climatiques de la pratique sportive – 132 solutions à découvrir.

INSEE Occitanie. Travaux relatifs à l'exposition du tourisme régional aux fortes chaleurs et à l'évolution saisonnière des fréquentations touristiques.

Comité régional du tourisme et des loisirs d'Occitanie. Notes de conjoncture touristique, notamment juin 2026.

Gomez-Guillen J.-J., Arimany-Serrat N., Tapias Baqué D., Giménez D. (2024). "Water and Energy Sustainability of Swimming Pools: A Case Model on the Costa Brava, Catalonia", *Water*, 16(8), 1158.

Deligianni A., Zapanti G.-T., Papathanasiou A.-F., Skanavis C. (2026). "Sustainable Swimming Pool Management Under Climate Stress: A Structured Review of Water-Energy Strategies in Europe".

Limones N., Serrano-Acebedo P., Sánchez-Rodríguez E., García-Martínez B., Aguilar-Alba M., Ojeda-Zújar J. (2026). "Swimming pools as dual urban infrastructures: water resources pressure and heat-risk modulation under climate change in a Mediterranean context", EGU General Assembly 2026.

INRS. Travaux et recommandations relatifs au travail en période de fortes chaleurs : exposition, hydratation, vigilance, pauses, organisation du travail et protection des salariés.

ANSES. Recommandations relatives à la prévention des risques liés à l'exposition aux rayonnements ultraviolets; notamment par la protection vestimentaire.

En cours et à paraître

MNS Blues

Prévention des noyades : relier les compétences

Patinoires 2035 : le Facteur C comme...



CREDITS

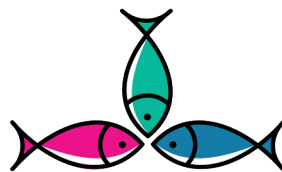
*Direction de publication : Poisson Pilote Conseil – Sports Prospectives 2026
Tous droits réservés. Toute reproduction partielle ou totale du document interdite sauf autorisation
express de l'auteur.*

Credit photos : google (droits libres) – Stéphane ERARD

Textes et illustrations : Stéphane ERARD

Contact : stephane@poissonpilote-conseil.org

06 10 26 54 50



Poisson Pilote
Conseil